Les marques d'accord de l'agni, langue kwa de Côte d'Ivoire

Dr Amoikon Dyhié Assanvo

Université de Cocody

Résumé
Cet article expose le problème de l'accord dans la formation des noms de l'agni. En effet, il faut souligner que l'accord en genre n'a ni d'incidence sur le nom ni sur l'adjectif. Cela dit, seul l'accord en nombre est partiellement réalisé pour le nom et l'adjectif. Cependant, cet accord n'est réalisé que sous certaines conditions. Selon ces conditions, le marquage de l'accord en nombre dépend, d'une part, des traits sémantiques portés par le nom (ou, dans certains cas, de l'adjectif) et, d'autre part, de la position de l'adjectif par rapport au nom dans la phrase. Aussi, nous pouvons constater dans cette étude que l'accord en nombre est d'avance prémédité selon la position du nom ou de l'adjectif. Nonobstant ses prédispositions sémantiques, dans un syntagme adjectival composé de deux adjectifs, le dernier adjectif ne porte jamais de marques d'accord. En définitive, il n'y a que le nom et le premier adjectif qui sont concernés par l'accord.

Mots-clés : trait sémantique, accord en nombre.

1. Introduction

Les marques d'accord en nombre relatives au nom ainsi que ses éventuels adjectifs seront au centre de nos préoccupations dans cet article. Pour ce faire, la question prédominante de cette analyse est de savoir comment l'accord est réalisé au sein d'un groupe adjectival de l'agni? D'ores et déjà, Assanvo (2011) a pu observer qu'en contexte de pluriel, certains noms et adjectifs sont préfixés de la consonne [N–]. Les adjectifs commençant par [p] ou [t] ayant le trait sémantique [+Taille], les adjectifs [+Concret] ayant à l'initial la consonne [k] et les noms commençant par [p], [t] ou [k] ayant le trait [+Humain] et ceux commençant par [ɓ] avec le trait [+Humain] sont automatiquement préfixés de la consonne nasale [N–] en contexte de pluriel. Dès lors, la consonne nasale [N–] fut admise comme morphème d'accord du nombre en contexte de pluriel. Mais en réalité, cette consonne décrite comme une implosion n'est rien autre qu'un phonème /b/ [+Lenis]. Abondant en ce sens, Ahoua (2006, p.11) avait postulé l'existence d'une variable de /b/ dans les langues bia, c'est-à-dire agni, baoulé et chakosi, dont voici le tableau récapitulatif :

Tableau 1

-Sonorant	-Lenis	p	t	c	k	kp
	-Lenis	**b**	d	j	g	gb
+Sonorant	+Lenis	**b**	d			gb
	+Lenis	w	l	j		

Comment distinguer le /b/ [-Lenis] de celui [+Lenis] sachant que les deux phonèmes sont réalisés par un même segment consonantique? En réaction à cette question, soulignons que le trait [+Lenis] est plus réceptif que le trait [-Lenis]. En effet, le trait [+Lenis] est susceptible de subir un changement morphologique selon que le nom est au générique, au génitif adjectival ou au pluriel. On a par exemple /bá/ « enfant » au générique, [wá] « enfant » dans le cadre du génitif adjectival et [má] « enfants » au pluriel. Par ailleurs, une analyse approfondie prouve qu'en contexte de pluriel, dans un syntagme adjectival composé de deux adjectifs et même de plus, l'accord en nombre semble ne pas se réaliser pour certains noms et adjectifs, quoiqu'antérieurement admis comme s'accordant en nombre. Autrement dit, cette étude aura pour tâche d'apporter des explications sur ces changements.

2. Le syntagme adjectival

Lorsqu'on passe du singulier au pluriel, dans le syntagme adjectival, seuls les adjectifs [p^{i}ɪ́i] « gros », [pa̰ɲ][1] « grand », [k^{a}la̰ma̰] « beau », [kɔ̀kʊ̀lɛ́] « rouge », [tɛ̰ndɛ̰] « long », [ti̖ká] « court » et [tɛ̀tɾɛ̌] « large » portent la marque de l'accord. Cette marque est /N–/. Selon la consonne racine de l'item concerné, /N–/ devient [m], [n] ou [ŋ] devant les consonnes [p], [t] et [k]. Étayons nos propos par l'exemple suivant :

Tableau 2.1

Items	Glose	Items	Glose	Items	Items	Glose
bɛ̀dɛ̀	manioc	p^{i}ɪ́i	gros	bɛ̀dɛ̀	**m̀**b^{i}ɪ́i	gros maniocs
bɛ̀dɛ̀	manioc	pa̰ɲ	grand	bɛ̀dɛ̀	**m̀**ba̰ɲ	vieux maniocs
bɛ̀dɛ̀	manioc	k^{a}la̰ma̰	beau	bɛ̀dɛ̀	**ŋ̀**g^{a}la̰ma̰	beaux maniocs
bɛ̀dɛ̀	manioc	kɔkʊ̀lɛ́	rouge	bɛ̀dɛ̀	**ŋ̀**gɔ̀kʊ̀lɛ́	maniocs rouges
bɛ̀dɛ̀	manioc	tɛ̰ndɛ̰	long	bɛ̀dɛ̀	**ǹ**dɛ̰ndɛ̰	longs maniocs
bɛ̀dɛ̀	manioc	ti̖ká	court	bɛ̀dɛ̀	**ǹ**ɗi̖ká	maniocs courts
bɛ̀dɛ̀	manioc	tɛ̀tɾɛ̌	large	bɛ̀dɛ̀	**ǹ**dɛ̀tɾɛ̌	larges maniocs

En somme, le nom [bɛ̀dɛ̀] « manioc » qui a le trait sémantique [-animé] n'est apparemment pas touché par le marqueur du pluriel /N–/. Voyons à présent ce qui concerne les noms [+animé], pour savoir si l'accord en nombre dépend du trait [-animé]/[+animé]. Soit l'exemple suivant :

[1] L'agni, comme les autres langues kwa, ne dispose que d'un lexique très limité. Un même item est par exemple usité pour la nominalisation de réalités diverses. C'est ainsi que [pa̰ɲ] peut (selon le nom qu'il accompagne) désigner « grand », « vieux », « âgé », etc.

Tableau 2.2

Items	Glose	Items	Glose	Items	Items	Glose
sᵘɾà̰	homme	pⁱɾ́i	gros	sᵘɾà̰	**m̀**bⁱɾ́i	gros hommes
sᵘɾà̰	homme	pá̰ɲ	grand	sᵘɾà̰	**m̀**bá̰ɲ	grands hommes
sᵘɾà̰	homme	kᵃlà̰mǎ̰	beau	sᵘɾà̰	**ŋ̀**gᵃlà̰mǎ̰	bels hommes
sᵘɾà̰	homme	kɔ̀kʊ̀lɛ́	rouge	sᵘɾà̰	**ŋ̀**gɔ̀kʊ̀lɛ́	hommes clairs
sᵘɾà̰	homme	tɛ̰ndɛ̰̌	long	sᵘɾà̰	**ǹ**dɛ̰ndɛ̰̌	hommes géants
sᵘɾà̰	homme	tìká	court	sᵘɾà̰	**ǹ**dìká	hommes courts
sᵘɾà̰	homme	tɛ̀tɾɛ̌	large	sᵘɾà̰	**ǹ**dɛ̀tɾɛ̌	larges hommes

En confrontant les exemples ci-dessus aux précédents, nous avons les mêmes cas de figure, car l'accord en nombre n'est pas sous-jacent au [-animé]/[+animé], mais plutôt à d'autres paramètres que nous nous attellerons à étayer après les items suivants :

Tableau 2.3

Items	Glose	Items	Glose	Items	Items	Glose
kᵃlà̰mó	manœuvre	pâ	bon	**ŋ̀**gᵃlà̰mó	pâ	bonnes manœuvres
tàlúà	jeune fille	pâ	bon	**ǹ**dàlúà	pâ	bonnes jeunes filles
tɛ̀kᵃlà	plume	pâ	bon	**ǹ**dɛ̀kᵃlà	pâ	bonnes plumes
bàkǎ	arbre	pâ	bon	**m**àkǎ	pâ	bons arbres
bwáɲ	mouton	pâ	bon	**m**wáɲ	pâ	bons moutons
bǎtɾá̰	enfant	pâ	bon	**m**àtɾá̰	pâ	bons enfants
bìénzúà	garçon	pâ	bon	**m**ìénzúà	pâ	bons garçons
bᵃlàsúà	fille	pâ	bon	**m**ᵃlàsúà	pâ	bonnes filles
bᵊlɔ̀fwɛ́	Blanc	pâ	bon	**m**ᵊlɔ̀fwɛ́	pâ	bons Blancs

À l'issu de l'examen des items ci-dessus, nous inférons que l'accord en nombre tient compte des traits sémantiques du nom ou de l'adjectif concerné, car, dans les exemples des tableaux 2.1 et 2.2, il n'y a que les adjectifs [pⁱɾ́i] « gros », [pá̰ɲ] « grand », [kᵃlà̰mǎ̰] « beau », [kɔ̀kʊ̀lɛ́] « rouge », [tɛ̰ndɛ̰̌] « long », [tìká] « court » et [tɛ̀tɾɛ̌] « large » qui s'accordent en nombre au pluriel, alors que [bɛ̀dɛ̀] « manioc » et [sᵘɾà̰] « homme » n'en font pas autant dans le même contexte. Aussi, dans le tableau 2.3, seuls les différents noms que sont [kᵃlà̰mó] « manœuvre », [tàlúà] « jeune-fille », [tɛ̀kᵃlà] « plume », [bàkǎ] « arbre », [bwáɲ] « mouton », [bǎtɾá̰] « enfant », [bìénzúà] « garçon », [bᵃlàsúà] « fille » et [bᵊlɔ̀fwɛ́] « (race) Blanc » s'accordent en nombre. En effet, la consonne initiale des noms des exemples des tableaux 2.1 et 2.2 commencent par [b] et [s], tandis que celle de l'adjectif des exemples du tableau 2.3 est une consonne occlusive bilabiale [p]. Pour que les différents noms des exemples en 2.1 et 2.2 puissent s'accorder en nombre, il faut

que la consonne initiale du nom soit /b/ [+Lenis][2] ou [p], [t] ou [k] avec le trait sémantique [+Taille]. Dans le cas où l'item concerné est un adjectif, il doit avoir le trait sémantique [+Concret] ou [+Taille] avec pour consonne initiale [p], [k] ou [t] comme le démontre le tableau 2.4. Or les cas ci-dessus s'éloignent à tout point de vue desdites conditions. Considérons les exemples suivants :

Tableau 2.4

Items	Glose	Items	Glose	Items	Items	Glose
bwáɲ	mouton	pʲɪ̀i	gros	mwáɲ	**m̀**bɪ̀i	gros moutons
bwáɲ	mouton	pa̰ɲ	grand	mwáɲ	**m̀**ba̰ɲ	vieux moutons
bwáɲ	mouton	kᵃla̰ma̰	beau	mwáɲ	**ŋ̀**gla̰ma̰	beaux moutons
bwáɲ	mouton	kɔ̀kʊ̀lɛ́	rouge	mwáɲ	**ŋ̀**gɔ̀kʊ̀lɛ́	moutons rouges
bwáɲ	mouton	tɛ̰ndɛ̰	long	mwáɲ	**ǹ**dɛ̰ndɛ̰	longs moutons
bwáɲ	mouton	tḭká	court	mwáɲ	**ǹ**dḭká	courts moutons
bwáɲ	mouton	tɛ̀tɾɛ̌	large	mwáɲ	**ǹ**dɛ̀tɾɛ̌	larges moutons

À l'observation du tableau 2.4, le nom et son adjectif s'accordent en nombre lorsqu'on passe du singulier au pluriel. Cet accord se perçoit par la consonne nasale homarganique /N/, qui se préfixe au nom ou à l'adjectif. Dans le cadre du nom [bwáɲ] « mouton », nous avons [mwáɲ] « moutons » au pluriel en structure de surface. Dans la réalité, il existe un préfixe nasal /N–/ qui alterne avec la consonne racine /b/ [+Lenis] du nom. Cette complicité du préfixe consonantique /N–/ avec la bilabiale /b/ [+Lenis] génère un changement morphologique de part et d'autre. Ainsi, en cédant à la consonne racine /b/ [+Lenis] son trait de nasalité, le préfixe /N–/ lui emprunte en retour le trait bilabial. Dès lors, ces deux consonnes deviennent [**m**mwáɲ] « moutons » en structure profonde. Cela dit, en structure de surface, la séquence produite est [mwáɲ] « moutons » en raison de l'amuïssement de la première consonne. Pour être plus précis, soulignons que le marquage d'accord ne concerne que les adjectifs ayant pour consonne initiale [p], [k] et [t]. C'est pourquoi dans la dernière colonne du tableau 2.4, la marque de l'accord est soit [m], [ŋ] ou [n] selon que la consonne racine de l'adjectif est [p], [k] ou [t]. Partant des exemples ci-dessus, nous pouvons affirmer que le nom s'accorde en nombre avec son adjectif, dans la mesure où cet adjectif a le trait sémantique [+Taille] ou [+Concret] avec les consonnes afférentes.

2.1 Le syntagme adjectival constitué de deux adjectifs

Le nom s'accorde en nombre avec son adjectif si cet adjectif a le trait sémantique [+Taille] ou [+Concret]. Ici, nous verrons si ce principe d'accord en nombre reste toujours en vigueur en contexte d'un syntagme adjectival constitué de deux adjectifs. Examinons le tableau 2.5 pour en savoir davantage :

[2]Dans le souci de permettre une facilité de compréhension à nos lecteurs, il convient de noter l'existence de deux types de /b/. Il s'agit en l'occurrence du /b/ [+Lenis], qui fait son pluriel en [m], et du /b/ [-Lenis], lequel ne subit aucune transformation morphologique dans le même contexte, ce qui sous-entend que tout nom ou adjectif ayant initialement la consonne /b/ [+Lenis] est susceptible de modification morphologique au pluriel.

Tableau 2.5

sᵘɾà̰	pⁱlí	̀tiká	sᵘɾà̰	**m̀**bⁱlí	̀tiká	gros hommes courts
sᵘɾà̰	pⁱlí	kᵃlà̰mǎ̰	sᵘɾà̰	**m̀**bⁱlí	kᵃlà̰mǎ̰	gros hommes beaux
sᵘɾà̰	pⁱlí	tɛ̰̀ndɛ̰̌	sᵘɾà̰	**m̀**bⁱlí	tɛ̰̀ndɛ̰̌	gros hommes géants
bɛ̀dɛ̀	pⁱlí	tɛ̀tɾɛ̌	bɛ̀dɛ̀	**m̀**bⁱlí	tɛ̀tɾɛ̌	gros maniocs larges
bɛ̀dɛ̀	pⁱlí	pá̰ɲ	bɛ̀dɛ̀	**m̀**bⁱlí	pá̰ɲ	gros maniocs âgés
bɛ̀dɛ̀	pⁱlí	kɔ̀kùlɛ́	bɛ̀dɛ̀	**m̀**bⁱlí	kɔ̀kùlɛ́	gros maniocs rouges

À l'observation des syntagmes du tableau 2.5, seul le premier adjectif, au sein d'un syntagme adjectival composé d'un nom et de deux adjectifs, s'accorde en nombre. Pourtant, en se conformant aux syntagmes de départ, c'est-à-dire à du tableau 2.1, les adjectifs [pⁱlí] « gros », [kᵃlà̰mǎ̰] « beau », [tɛ̀tɾɛ̌] « large », [tɛ̰̀ndɛ̰̌] « long », [pá̰ɲ] « grand » et [kɔ̀kùlɛ́] « rouge » s'accordent en nombre avec le morphème du pluriel situé en extralinguistique. Dès lors, il est bon de se demander pourquoi la deuxième colonne d'adjectifs ne s'accorde pas en nombre au même abord que son pendant adjectival de la première colonne. Est-ce en raison de l'invariabilité en nombre des noms [sᵘɾà̰] « maison » et [bɛ̀dɛ̀] « manioc »? Nous pourrons peut-être apporter une réponse à ces interrogations après l'analyse des exemples ci-dessous :

Tableau 2.6

bwáɲ	pⁱlí	̀tiká	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	̀tiká	gros moutons courts
bwáɲ	pⁱlí	kᵃlà̰mǎ̰	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	kᵃlà̰mǎ̰	gros moutons beaux
bwáɲ	pⁱlí	tɛ̰̀ndɛ̰̌	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	tɛ̰̀ndɛ̰̌	gros moutons longs
bwáɲ	pⁱlí	tɛ̀tɾɛ̌	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	tɛ̀tɾɛ̌	gros moutons larges
bwáɲ	pⁱlí	pá̰ɲ	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	pá̰ɲ	gros moutons âgés
bwáɲ	pⁱlí	kɔ̀kùlɛ́	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	kɔ̀kùlɛ́	gros moutons rouges

Dans les syntagmes ci-dessus, le nom [bwáɲ] « mouton » semble à l'évidence parfaitement s'accorder en nombre avec l'adjectif le plus proche : [pⁱlí] « gros ». En contrepartie, la deuxième colonne d'adjectifs n'est pas concernée par l'accord en nombre avec le nom. Cette observation peut nous permettre de comprendre le fonctionnement de l'accord en nombre dans cette langue. En effet, tout porte à croire que les noms [bɛ̀dɛ̀] « manioc » et [sᵘɾà̰] « homme » s'accordent en nombre avec l'adjectif de la première colonne : [m̀bⁱlí] « gros » dans les tableaux 2.5 et 2.6. Dans le cas inverse, il serait difficile, voire impossible, de justifier pourquoi, dans un syntagme adjectival, il n'y a que la tête du syntagme qui s'accorde alors que le nom en fait fi. Autrement dit, même si l'on ne constate visiblement pas de marque d'accord pour les noms [bɛ̀dɛ̀] « manioc » et [sᵘɾà̰] « homme », cela est en partie dû à leur pluriel. D'ores et déjà, à partir de ces différentes analyses, nous pouvons conjecturer que dans un syntagme adjectival composé de deux adjectifs, seul le premier adjectif s'accorde en nombre avec le nom. Cette affirmation est confortée par les syntagmes suivants :

Tableau 2.7

bwáɲ	tɛ̂	tìká	mwáɲ	tɛ̂	tìká	vilains moutons courts
bwáɲ	tɛ̂	tɛ̰ndɛ̰̌	mwáɲ	tɛ̂	tɛ̰ndɛ̰̌	vilains moutons longs
bwáɲ	tɛ̂	tɛ̀tɾɛ̌	mwáɲ	tɛ̂	tɛ̀tɾɛ̌	vilains moutons larges
bwáɲ	tɛ̂	pa̰ɲ	mwáɲ	tɛ̂	pa̰ɲ	vilains moutons âgés
bwáɲ	tɛ̂	kɔ̀kʊ̀lɛ́	mwáɲ	tɛ̂	kɔ̀kʊ̀lɛ́	vilains moutons rouges

Nous constatons dans les items ci-dessus que seul le nom [bwáɲ] « mouton » s'accorde en nombre en contexte de pluriel et que les adjectifs restent invariables. Syntaxiquement, au regard de la proximité du nom au premier adjectif, ce dernier devrait s'accorder en nombre avec le nom parce que l'accord en nombre est susceptible de répondre au principe de proximité prescrit. Or dans le tableau 2.7, nous constatons que l'accord en nombre n'est perceptible que pour le nom. Naturellement, au regard des prérequis de l'accord exigés par l'adjectif, [tɛ̂] « vilain », sémantiquement [Concret], ne peut s'accorder. Aussi, puisque l'accord en nombre de l'adjectif fait office de proximité avec le nom, dans un syntagme adjectival constitué du nom et de plusieurs adjectifs, l'adjectif le plus proche du nom, qu'il s'accorde en nombre ou pas, constitue un obstacle ou une barrière pour les autres adjectifs dudit syntagme. Sinon, dans le tableau 2.7, les adjectifs [tìká] « court », [tɛ̰ndɛ̰̌] « long », [tɛ̀tɾɛ̌] « large », [pa̰ɲ] « grand » et [kɔ̀kʊ̀lɛ́] « rouge » devraient s'accorder avec le nom [mwáɲ] « moutons », comme ils sont sous-catégorisés sémantiquement. Cette sous-catégorisation sémantique est justifiable par la condition sémantique [+Taille] ou [+Concret] pour les adjectifs à consonne [t], [p] et [k].

3. Le génitif

Le génitif, qui est une condition de possession, existe sous deux formes. Il y a le génitif déterminatif et le génitif adjectival. Le génitif déterminatif permet de faire apparaître l'adjectif possessif comme marqueur du nom. Aussi, la forme du possessif dépend, d'une part, de la personne du possesseur et, d'autre part, du nombre du nom déterminé par le possessif. Dans l'agni, le genre n'a pas d'incidence sur le possesseur, puisqu'il n'est pas possible d'opérer une distinction entre le genre masculin et le genre féminin. C'est d'ailleurs pourquoi nous n'en parlerons pas dans cette section. Après avoir donné un aperçu du génitif déterminatif, il est temps de se focaliser sur le génitif adjectival. Dans sa définition, le génitif est adjectival lorsque le second nom est déterminé par rapport au premier nom. Cela dit, dans un génitif adjectif, il y a l'association de deux ou de plusieurs noms. Cette association de noms pour former un tout cohérent peut être relativisée à la notion de chaîne. Ainsi, dans cette chaîne, le dernier nom est complément du nom, tandis que le premier nom est dit génitif par rapport au deuxième nom. Le génitif exerce une relation de possession sur son complément. Nous étayons nos propos par les exemples suivants[3] :

[3] Cette manière de présenter les exemples du génitif vise à apporter des précisions supplémentaires sur le passage du génitif au spécifique, d'une part, et les modifications ayant cours dans le cadre du pluriel, d'autre part. En effet, il existe une alternance consonantique lors du passage du générique spécifique. C'est pourquoi l'on passe de /bá/

Exemple 3.1

Génitif	Nom	Génitif	Nom
			N-bá
	bá		**m̀**-má
Kòfí	wá	Kòfí	má
Koffi	enfant	Koffi	Plur+enfants
« Le fils de Koffi »		« Les fils de Koffi »	

Exemple 3.2

Génitif	Nom	Génitif	Nom
			N-bwáɲ
			m̀-mwáɲ
Kòfí	bwáɲ	Kòfí	mwáɲ
Koffi	mouton	Koffi	Plur+moutons
« Le mouton de Koffi »		« Les moutons de Koffi »	

Dans les différents exemples ci-dessus, « Koffi » représente le génitif. Les noms [wá] « enfant » et [bwáɲ] « mouton » sont compléments du nom de « Koffi ». En conséquence, le génitif est propriétaire exclusif du complément. Du point de vue du paradigme, la position occupée par le génitif peut être substituée par des pronoms possessifs. Lorsque le pluriel concerne le complément du nom, en vertu de ses prédispositions sémantiques, les noms [wá] « enfant » et [bwáɲ] « mouton » s'accordent. Voyons à présent le cas d'une chaîne constituée de trois noms.

3.1 Le génitif et ses compléments

Comment se fait l'accord du génitif et de ses compléments? Essayons de répondre à cette interrogation par le biais des exemples suivants :

Exemple 3.3

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)
							N-bwáɲ
	bá				bá		**m̀**-mwáɲ
Kòfí	wá	jí	bwáɲ	Kòfí	wá	jí	mwáɲ
Koffi	enfant	Pron.rés.[4]	mouton	Koffi	enfant	Pron.rés	Plur+moutons
« Le mouton du fils de Koffi. »				« Les moutons du fils de Koffi »			

« enfant » à [wá] « enfant » sans aucun fondement phonologique. De son côté, devant la marque de l'accord /N-/, la consonne /b/ [+Lenis] devient [m] après copie du trait de nasalité de /N-/.

[4] Pronom résomptif = pron.rés.

Exemple 3.4

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)
							N-bwáɲ **m̀**-mwáɲ
Kòfí Koffi	dànvò ami	jí Pron.rés.	bwáɲ mouton	Kòfí Koffi	dànvò ami	jí Pron.rés	mwáɲ Plur+moutons
« Les moutons de l'ami de Koffi. »				« Les moutons de l'ami de Koffi. »			

Lorsqu'on se réfère aux exemples 3.3 et 3.4, un syntagme génitival à trois noms semble difficile (sémantiquement) à comprendre. D'ordinaire, dans cette langue, on a affaire à un syntagme génitival réduit au génitif et son complément. C'est d'ailleurs pourquoi il est impératif de faire appel au pronom résomptif [jí]. Bien que servant de pronom de reprise du génitif des noms [wá] « enfant » et [dànvò] « ami », le pronom résomptif [jí] est également un spécifieur pour le complément du nom [bwáɲ] « mouton ». Pour revenir à l'accord du complément du nom, soulignons que cet accord se fait toujours avec le morphème du défini pluriel [mɔ́] postposé, qui apparemment n'est pas pris en compte dans le champ de l'énonciation.

3.2 L'accord du génitif secondaire

À l'observation des exemples 3.5 et 3.6 ci-dessous, nous constatons que leurs exemples sont récusés par la grammaire de la langue. Quelle en est la raison? Dans la pratique, l'accord au sein d'un même syntagme génitival constitué de plus de deux noms est défendu si le pluriel n'est pas énoncé dans le discours. En réalité, si l'accord se faisait avec un morphème pluriel postposé à [bwáɲ] « mouton » et [súà] « maison », ces deux derniers noms seraient alors concernés par le marquage d'accord en nombre. Puisque l'accord du génitif de [bwáɲ] « mouton » ou [súà] « maison » ne peut se faire avec un pluriel hors du champ du discours, avec quel morphème le complément du nom de [Kòfí] « Koffi » s'accorde-t-il?

Exemple 3.5*[5]

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)
	N-bá **m̀**-má		
Kòfí Koffi	má Plur+enfants	jí Pron.rés	bwáɲ mouton
« Le mouton des enfants de Koffi. »			

[5] L'astérisque renvoie à un énoncé agrammatical.

Exemple 3.6*

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**
	N-bá		
	m̀-má		
Kòfí	má	jɩ́	súà
Koffi	Plur+enfants	Pron.rés	maison
« La maison des enfants de Koffi. »			

En postulant qu'en contexte de pluriel, dans un syntagme génitival constitué du génitif et de son complément, le morphème du défini pluriel [mɔ́] postposé peut être partiellement omis lorsque l'accord ne concerne que le complément du nom, nous pouvons expliquer l'agrammaticalité observée dans les exemples 3.5 et 3.6. Réexaminons d'abord les exemples en 3.5 et 3.6 repris en 3.7 et 3.8.

Exemple 3.7*

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**
	N-bá			
	m̀-má			
Kòfí	má	mɔ́	jɩ́	bwáɲ
Koffi	Plur+enfants	Déf+Plur	Pron.rés	mouton
« Le mouton des enfants de Koffi. »				

Exemple 3.8*

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**
	N-bá			
	m̀-má			
Kòfí	má	mɔ́	jɩ́	súà
Koffi	Plur+enfants	Déf+Plur	Pron.rés	maison
« La maison des enfants de Koffi. »				

Les exemples 3.7 et 3.8 démontrent, qu'effectivement, dans un syntagme génitival, l'accord du génitif se fait avec le morphème du défini pluriel [mɔ́] qui, en situation de communication, peut être expressément omis, parce que situé en position finale. Cependant, quand l'accord ne concerne que le deuxième nom du syntagme génitival composé de trois noms, le morphème [mɔ́] devient alors un élément dynamique et incontournable, car, au regard des exemples en 3.7 et 3.8, [má] « enfants » ne s'accorde pas avec ses compléments nominaux [bwáɲ] « mouton » et [súà] « maison », mais uniquement avec ce morphème [mɔ́]. Si le morphème [mɔ́] semble apporter plus de précisions quant à l'accord de [má] « enfants », les exemples en 3.6 et 3.7, du point de vue de la grammaire, ne le sont pas pour autant. Quelle en est la raison? Plus de précisions seront apportées pour élucider cette agrammaticalité dans la sous-partie consacrée à l'accord du génitif principal.

3.3 L'accord du génitif principal

À la lumière des exemples 3.9 et 3.10, comment se construit un syntagme génitival dans lequel seul le génitif principal porte la marque de l'accord?

Exemple 3.9

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**
		bá		
Kòfi	mɔ́	wá	jɩ́	bwáɲ
Koffi	Plur	enfant	Pron.rés	mouton
« Le mouton de l'enfant de Koffi. »				

Exemple 3.10

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**
		bá		
Kòfi	mɔ́	wá	jɩ́	súà
Koffi	Plur	enfant	Pron.rés	maison
« La maison de l'enfant de Koffi. »				

Le morphème du pluriel responsable de l'accord en nombre se déplace selon que l'accord concerne le génitif ou ses compléments nominaux. C'est pourquoi dans les exemples 3.9 et 3.10, les noms [bwáɲ] « mouton », [súà] « maison » et leur génitif [wá] « enfant » ne s'accordent pas avec le génitif principal. En reconsidérant ces exemples, la marque d'accord est antérieure à [bwáɲ] « mouton », [súà] « maison » et [wá] « enfant ». Autrement dit, lorsque le morphème du pluriel est antérieur au génitif ou au complément du nom, qui, bien que prédisposé à recevoir les marques d'accord, ne peut en aucune condition grammaticale s'accorder en nombre. De même, dans une chaîne nominale composée de trois noms, quand le complément du nom est au pluriel, c'est-à-dire le nom de la deuxième colonne, le pronom résomptif [jɩ́] est remplacé par son correspondant pluriel [bɛ́]. Ces propos peuvent être étayés par les exemples suivants :

Exemple 3.11

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**
Kòfi	má	mɔ́	bɛ́	bwáɲ
Koffi	Plur+enfants	Déf+Plur	Pron.rés	mouton
« Le mouton des enfants de Koffi. »				

Exemple 3.12

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**	**Nom (5)**	**Nom (6)**
Kòfi	mɔ́	má	mɔ́	bɛ́	mwáɲ	(mɔ́)
Koffi	Déf+Plur	enfants	Déf+Plur	Pron.rés	moutons	Déf+Plur
« Les moutons des enfants de Koffi. »						

Naturellement, le pronom résomptif singulier ne peut rester au singulier si son antécédent est lui-même au pluriel. Il est donc logique que, dans les exemples 3.11 et 3.12, l'on soit passé du pronom résomptif singulier à un résomptif pluriel parce que celui-ci doit contenir des informations sur son antécédent. Autrement dit, lorsque l'antécédent est employé au pluriel, le pronom résomptif, son co-référent, doit nécessairement contenir des traits du pluriel. Dans le cas contraire, l'exemple est tout simplement agrammatical comme en témoignent les exemples 3.7 et 3.8. Ces quelques précisions permettent de répondre à la question posée plus haut. Par ailleurs, comme il est précédemment prescrit que le nombre de constituants nominaux dans un syntagme génitival est limité à deux noms, et vu qu'à partir de trois noms, le deuxième nom est aussitôt repris par un pronom résomptif, comment, alors, devons-nous envisager un syntagme composé de quatre noms? Pour répondre à cette interrogation, examinons les exemples suivants :

Exemple 3.13

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Nom (4)	Nom (5)
Kòfí	dànvò	jɩ́	wá	jɩ́	bwáɲ
Koffi	ami	Pron.rés	enfant	Pron.rés	mouton
« Le mouton de l'enfant de l'ami de Koffi. »					

Exemple 3.14

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Nom (4)	Nom (5)	Nom (6)	Nom (7)
Kòfí	dànvò	jɩ́	má	mɔ́	bɛ́	mwáɲ	(mɔ́)
Koffi	ami	Pron.rés	enfant	Déf+Plur	Pron.rés	moutons	Déf+Plur
« Le mouton de l'enfant de l'ami de Koffi. »							

Exemple 3.15

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Nom (4)	Nom (5)	Nom (6)	Nom (7)	Nom (8)
Kòfí	dànvò	mɔ́	bɛ́	má	mɔ́	bɛ́	mwáɲ	(mɔ́)
Koffi	ami	Déf+Plur	Pron.rés	enfants	Déf+Plur	Pron.rés	mouton	Déf+Plur
« Les moutons des enfants des amis de Koffi. »								

Exemple 3.16

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Nom (4)	Nom (5)	Nom (6)	Nom (7)	Nom (8)
Kòfí	mɔ́	dànvò	mɔ́	bɛ́	má	mɔ́	bɛ́	mwáɲ
Koffi	Plur	ami	Déf+Plur	Pron.rés	enfant	Déf+Plur	Pron.rés	mouton
« Les moutons des enfants des amis des Koffi. »								

Les exemples 3.13, 3.14, 3.15 et 3.16 permettent de constater encore qu'un syntagme génitival est limité à deux noms si bien qu'au-delà du génitif et de son complément, chaque nouveau complément ajouté est systématiquement précédé par le pronom résomptif de son génitif. À titre explicatif, en citant à témoin l'exemple 3.13, dans la suite de noms que constitue ce syntagme génitival, [wá] « enfant » et [bwáɲ] « mouton » sont précédés du résomptif [jɩ́]. En effet, le premier [jɩ́] est le pronom de rappel de son génitif [dànvò] « ami ». Cette observation sous-entend que [wá] « enfant » est complément du nom de [dànvò] « ami ». Aussi, dans cette même chaîne nominale, [wá] « enfant » devient à son tour un génitif de [bwáɲ] « mouton ». C'est à juste titre

que [wá] « enfant » est aussi repris par un pronom résomptif. En tenant compte de cette structuration, il serait alors possible pour le locuteur de l'agni de construire un syntagme génitival avec un nombre infini de noms.

4. Conclusion

L'accord en nombre dans cette langue obéit à des principes très simples. En effet, dans un syntagme adjectival composé du nom et d'un adjectif, le nom s'accorde en nombre avec son adjectif si les deux éléments ont des prédispositions de traits sémantiques pour recevoir l'accord. Remarquons que l'accord n'est réalisé que pour l'adjectif ayant les prédispositions de traits sémantiques [+Taille] ou [+Concret] avec pour consonne initiale [p], [t] ou [k]. D'un autre côté, l'accord n'est aussi réalisé que pour le nom commençant par [p], [k] et [t] avec le trait [+Humain] et pour le nom commençant par /b/ [+Lenis]. Cependant, dans un syntagme adjectival composé du nom et de deux adjectifs, nonobstant les prédispositions sémantiques de l'adjectif, l'accord n'est jamais réalisé pour le deuxième adjectif. Seuls le nom et le premier adjectif sont concernés par l'accord. En dehors du premier adjectif, les autres adjectifs ne s'accordent jamais en nombre avec le nom. Par ailleurs, dans un syntagme adjectival composé de deux adjectifs et plus, lorsque le premier adjectif n'est pas prédisposé à recevoir la marque de l'accord, son second ne porte jamais d'accord (en dépit de ses traits sémantiques). Contrairement au syntagme adjectival, dans un syntagme génitival, les noms et ses éventuels compléments qui ont des prédispositions sémantiques d'accord peuvent porter cet accord. Pour ce faire, il faudra que le nom et ses éventuels compléments ayant des prédispositions sémantiques soient en contexte de pluriel.

Pour finir, soulignons que cet article a permis de constater qu'un syntagme génitival se limite au génitif et à son complément, car au-delà du génitif et de son complément, tout nouveau complément ajouté à la suite de ceux-ci engendre la reprise de son antécédent par un pronom résomptif. Ce pronom peut être [jɩ́] ou [bɛ́] selon que son co-référent est singulier ou pluriel.

Bibliographie

AHOUA, Firmin (2009). « L'encodage du topique et du focus et la permanence du trait (animé inanimé) dans les langues Kwa de la Côte d'Ivoire », *University of Leipzig Papers on Africa.* Langues et Littératures, n° 35, p. 1-17.

AHOUA, Firmin (2006). « Reconstruction of consonants in Bia languages: innovation or Retention », *Annual Colloquium of the Languages of the Volta Basin Legon-Trondheim Linguistics Project*, p. 9-13.

ASSANVO, Amoikon Dyhié (2010). *La syntaxe de l'agni indénié,* Thèse (Ph. D.), Université de Cocody, 380 p.

ASSANVO, Amoikon Dyhié (2011). « Les traits sémantiques de l'agni indénié, langue Kwa Côte d'Ivoire »*, African Students' Journal*, n°1, p. 40-49.

GREENBERG, Joseph Harold (1963). *Les langues de l'Afrique*, Indiana University, Centre de recherche en anthropologie, le folklore et la linguistique, n° 25, La Haye, Mouton.

KINDO, Boadi Eugène (2003). *Le royaume du N'dénian (Indénié) d'hier à aujourd'hui,* Fondation Orange-Côté d'Ivoire Télécom.

KOFFI, Ettien Nda (1990). *The interface between phonology and morpho-phonology in the standardization of agni orthography,* Thèse (Ph. D.), Indiana University, 221 p.

KOUADIO, N'Guessan Jérémie (1998). *Description systématique de l'attié de Memni : langue Kwa de Côte d'Ivoire.* Thèse d'Etat, Université Stendhal de Grenoble III, volume 2, Villeneuve d'Ascq, France : Presses universitaires du Septentrion.

MAINGUENEAU, Dominique (1999). *Syntaxe du français,* Paris, Hachette.

VAHOUA, Kallet Abréham. (2003). *La syntaxe du kpɔkpʋgbʋ, parler bété de la sous-préfecture de Gagnoa,* Thèse (Ph. D.), Université de Cocody, p. 1-370.